

Direction générale adjointe

# Communiqué

**DESTINATAIRES :** Tous les médecins des GMF et des cliniques médicales de Laval  
**EXPÉDITRICE :** Marina Larue, directrice générale adjointe  
**c. c.** Dr Alain Turcotte, directeur des services professionnels  
Dr Jacques Blais, chef du DRMG  
**DATE :** Le 12 avril 2019  
**OBJET :** Mise en place de l'Accueil intégré Santé / Social

---

## Un mécanisme centralisé des demandes de service

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de Laval a réalisé des travaux de transformation de ses modalités d'accès aux services de santé et services sociaux de première ligne. Ce nouveau mécanisme permettra d'intégrer l'ensemble des guichets d'accès du CISSS de Laval dans une seule entité : l'Accueil intégré santé / social.

Les objectifs visés sont les suivants :

- Simplifier le mécanisme d'accès;
- Améliorer la fluidité du processus pour l'accès aux services;
- Offrir une réponse uniforme, peu importe le programme ou le service requis.

### Procédure à suivre pour adresser une demande

Toutes les demandes de services complémentaires aux services de santé et services sociaux déjà offerts par les professionnels de votre GMF, pourront être transmises à l'Accueil intégré santé / social en complétant le formulaire de référence ci-joint.

- **Formulaire de référence**  
Le formulaire est également disponible à l'adresse suivante :  
<http://www.lavalensante.com/employes-professionnels-et-medecins/accueil-integre-sante-social/>
- **Une fois complété, faire parvenir votre formulaire par télécopieur au 450 975-5928**

L'accueil intégré santé / social remplace les guichets de première ligne suivants :

- Guichet Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)
- Guichet Déficience intellectuelle, trouble du spectre de l'autisme et Déficience physique (DI-TSA-DP)
- Guichet Accès santé mentale adulte (GASMA)
- Guichet de la Direction jeunesse

Nous vous rappelons que toutes les demandes pour les services spécialisés doivent continuer d'être transmises au CRDS ou au guichet d'accès spécifique (ex.: gériatrie (PRAG), pédopsychiatrie (Direction Jeunesse), etc.).

Nous vous invitons à transmettre cette information à toutes les personnes concernées. Pour toute question ou information, n'hésitez pas à joindre Mme Céline Lachance, chef de service accueil-CLSC, APL et soutien médical au 450 622-5110 poste 64302.

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration.

p. j. Formulaire de référence